



Votants : 72

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 15 décembre 2017

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 22 décembre 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 21 décembre 2017

### RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS – RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT PRIVE - RECONDUCTION DE LA PLATEFORME DE LA RENOVATION ACT'E EN BRESSURIS, NIORTAIS, THOUARSAIS ET DE LA CONVENTION FINANCIERE ET DE PARTENARIAT AVEC L'ADIL SUR LA PERIODE 2018-2020

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Christine BONNEAU, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Daniel BAUDOIN à Jean-François SALANON, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Fabrice DESCAMPS à Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Rose-Marie NIETO, Rabah LAICHOUR à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, René PACAULT à Michel PANIER, Eric PERSAIS à Jeanine BARBOTIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain BAUDIN, Dominique SIX à Christelle CHASSAGNE, Michel VEDIE à Adrien PROUST

#### Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBAUT par Patrice VIAUD, Joël MISBERT (décédé) par Michel HALGAN, Claude ROULLEAU par Christine BONNEAU

#### Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Robert GOUSSEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Nathalie SEGUIN, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

#### Titulaires absents excusés :

Daniel BAUDOIN, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOUR, Simon LAPLACE, Dany MICHAUD, René PACAULT, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Dominique SIX, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20171221-C76-12-2017-DE  
Date de télétransmission : 27/12/2017  
Date de réception préfecture : 27/12/2017

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 21 DECEMBRE 2017

### RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS – RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT PRIVE - RECONDUCTION DE LA PLATEFORME DE LA RENOVATION ACT'E EN BRESSUIRAIS, NIORTAIS, THOUARSAIS ET DE LA CONVENTION FINANCIERE ET DE PARTENARIAT AVEC L'ADIL SUR LA PERIODE 2018-2020

Madame **Dany BREMAUD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du Niortais du 26 janvier 2015 approuvant la candidature de la CAN à l'appel à projet de l'ADEME Poitou-Charentes pour la mise en place de la rénovation énergétique de l'habitat privé,

En réponse à l'appel à projet lancé en juillet 2014 par la délégation régionale de l'ADEME et la Région Poitou-Charentes, un projet de plateforme de la rénovation énergétique, mutualisé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et la Communauté de Communes du Thouarsais et coordonné par le Département des Deux-Sèvres, a été proposé et retenu sur une période de 3 ans (2015-2017).

L'objectif principal de ce projet était de soutenir la rénovation énergétique des logements pour tendre vers la performance énergétique du niveau « BBC rénovation », soit diviser par 4 les consommations énergétiques du secteur résidentiel, en proposant un accompagnement renforcé pour la réalisation de travaux par étape (rénovation performante par étape) ou en une seule fois (rénovation globale performante).

Ainsi, les quatre collectivités partenaires ont défini des objectifs partagés, mis en œuvre une gouvernance commune, et élaboré un plan de financement mutualisé, pour conduire ce projet et mobiliser ensemble des partenaires.

Depuis 2015, 4 554 ménages ont fait appel aux services de la plateforme ACT'e rénovation en Deux-Sèvres. Rapporté aux 96 741 résidences principales, cela fait un taux de « résidences principales » conseillées de 4.7 % soit **1 ménage conseillé sur 21**. Ces conseils ont abouti à 638 visites à domicile.

Plus des 2 tiers des ménages passent à l'acte suite à l'accompagnement de la plateforme. Cela génère 7,5 million d'euros de travaux sur les 3 territoires, pour un chantier moyen de 17 400 € de travaux énergétiques.

Forts de cette expérience de travail mutualisé, les territoires sont aujourd'hui convaincus de l'intérêt de poursuivre cette démarche partenariale.

La plateforme bénéficie de subventions versées par l'ADEME, pour une durée de 3 ans, ainsi que de dispositifs déjà en place, comme les Espaces info-Energie.

Le dossier de reconduction, annexé à la présente délibération, présente :

- Le bilan quantitatif et qualitatif de l'expérimentation 2015-2017,
- Les principes généraux et stratégies territoriales de la plateforme de la rénovation 2018-2020,
- Le programme d'actions de la plateforme 2018-2020,
- Les moyens humains et le plan de financement détaillé pour le projet global, et pour chaque collectivité engagée dans la plateforme.

Ainsi, pour la CAN, le plan de financement sur 3 ans est défini comme suit :

- o La dépense globale du projet s'élève à 322 500 € soit 280 500 € hors ingénierie interne,
- o La recette globale du projet s'élève à 243 000 €, reposant sur les subventions attribuées par l'ADEME (Plateforme de la rénovation et Espace info Energie) dont 135 000 € (+bonus en fonction du nombre de ménages accompagnés) versées directement à la CAN,

Pour un reste à charge à la CAN, hors ingénierie, de 37 500 € sur 3 ans.

Afin de mener à bien ce projet, l'ADIL est un partenaire incontournable. Une convention financière et de partenariat avec l'ADIL 79 est donc établie et annexée à la présente délibération.

Cette convention porte sur le partenariat et le financement de l'accompagnement renforcé des particuliers résidant sur le territoire de la CAN, pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique performante, à savoir :

- o Les modalités de travail et de collaboration avec l'ADIL 79, structure hébergeant l'Espace Info-Energie Sud Deux-Sèvres, au regard d'un poste de Conseiller Info-Energie alloué par l'ADEME et la Région Poitou-Charentes et dédié au territoire de la CAN, dans le cadre de la mise en œuvre de la plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat ;
- o Le financement d'un poste de « conseiller rénovation » à hauteur de 126 000 € sur 36 mois par la CAN dans le cadre des subventions attribuées par l'ADEME, afin de proposer un accompagnement spécifique pour les particuliers choisissant de s'engager dans une rénovation globale performante.

D'autres conventions d'application avec les collectivités et EPCI membres de la plateforme, ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs partenaires du projet, seront soumis à l'approbation du Conseil d'Agglomération au cours de l'année 2018.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Confirmer la reconduction de la plateforme de rénovation ACT'e de la CAN pour la période 2018-2020,
- Désigner Dany BREMAUD, en tant que titulaire, et Christian BREMAUD, en tant que suppléant, pour siéger au Comité de pilotage de la plateforme de la rénovation énergétique,
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer la convention financière entre la CAN et l'ADEME pour le renouvellement de la plateforme de rénovation énergétique,

- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer la convention financière et de partenariat entre la CAN et l'ADIL 79.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 72  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Dany BREMAUD**

**Vice-Présidente Déléguée**